

Données
sociodémographiques **en bref**

Février 2017 | Volume 21, numéro 2

Qui fait partie du groupe des 10% dont le revenu est le plus élevé ?par Stéphane Crespo¹

Le centile supérieur, c'est-à-dire le groupe formé du 1 % des personnes dont le revenu est le plus élevé, a fait l'objet d'une attention médiatique, académique et gouvernementale au cours des dernières années (CBC, 2013²; Lemieux & Riddell, 2016³; Statistique Canada, 2016⁴). Mais force est de reconnaître que cette attention s'est portée sur une minorité relativement faible de personnes. Le décile supérieur, formé des 10 % les plus riches, correspond à une définition moins élitiste certes, mais non moins représentative d'une position avantageuse. Ce groupe élargi présente par ailleurs un avantage méthodologique : il est suffisamment grand pour que son analyse détaillée soit faisable à partir de données d'enquêtes par échantillons.

Le présent article, basé principalement sur les données de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), vise d'une part à esquisser le portrait sociodémographique et socioprofessionnel des personnes appartenant au décile supérieur des revenus québécois en 2014 ; d'autre part, il vise à faire état de la place qu'occupe le Québec dans le décile supérieur des revenus canadiens. Au préalable, le revenu et la composition du revenu du décile supérieur sont examinés.

Revenu et composition du revenu du décile supérieur

En 2014, au Québec, le seuil minimal pour faire partie du décile supérieur est de 61 200 \$ de revenu après impôt⁵. Le revenu moyen des personnes de ce groupe s'élève à 85 700 \$. Par ailleurs, leurs revenus représentent plus du quart (27 %) de l'ensemble des revenus des personnes de 16 ans et plus (tableau 1).

Tableau 1

Quelques indicateurs du décile supérieur du revenu après impôt, Québec, personnes âgées de 16 ans et plus, 2014

		Estimation	Intervalle (95 %)	
Limite inférieure du décile supérieur	\$	61 200	60 000	62 400
Revenu moyen du décile supérieur	\$	85 700	81 900	89 500
Proportion du revenu agrégé au décile supérieur	%	26,6	25,8	27,5

Note : La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), 2014, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie Marie-Andrée Gravel de la Direction des statistiques sociodémographiques pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. [En ligne] [www.cbc.ca/news/canada/who-are-canada-s-top-1-1.1703321], consulté en janvier 2017.
3. LEMIEUX, T et W. C. RIDDELL (2016), *Who Are Canada's Top 1 Percent?*, In Green, D.A., W.C. Riddell et F. St-Hilaire, *Income Inequality: The Canadian Story*, Ottawa, Institute for Research on Public Policy, pp. 103-155.
4. [En ligne] [www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/161121/dq161121d-fra.htm], consulté en janvier 2017.
5. Précisons que le décile supérieur est établi d'après le revenu après impôt.

Au décile supérieur, les revenus du marché pèsent d'un poids extrêmement élevé dans le portefeuille (tableau 2). En effet, 98 % du revenu avant impôt du décile supérieur⁶ provient du marché, contre 84 % dans l'ensemble des déciles, une différence significative de 14 points de pourcentage. Parmi les sources du marché, le revenu d'emploi arrive en tête de liste (84 %), suivi du revenu de placement (7 %), des prestations des régimes de retraite privés dont les REER et les régimes d'employeurs (5 %) et, enfin, de tous les autres revenus privés (2 %). Dans l'ensemble des déciles, ces sources représentent respectivement 69 %, 4 %, 9 % et 2 %. Signalons que le revenu de placement est presque deux fois plus important dans ce décile que dans l'ensemble (7 % c. 4 %), faisant ressortir le rôle des investissements dans les stratégies financières des personnes les mieux pourvues en revenu.

Réciproquement, les revenus issus des transferts gouvernementaux sont très marginaux dans le portefeuille du groupe des 10 % les plus riches : ils représentent seulement 2 % de leur revenu, contre 16 % dans l'ensemble de la population. Les prestations du RRQ forment la majorité de ces transferts, soit 1 % de l'ensemble des revenus. Cette faible contribution s'explique par le fait que les prestations de ce régime, qui sont calculées sur l'historique du revenu d'emploi, plafonnent à un seuil qui s'avère faible en comparaison du revenu d'emploi moyen gagné dans ce décile.

Enfin, l'impôt représente 27 % du revenu total dans le décile supérieur, contre seulement 17 % tous déciles confondus. Tel qu'attendu, cette différence s'explique par l'augmentation du taux marginal d'imposition à mesure que le revenu s'élève.

Portrait sociodémographique et socioprofessionnel des personnes appartenant au décile supérieur des revenus québécois

Les résultats présentés dans cette partie visent à établir le portrait des personnes qui font partie du décile supérieur des revenus québécois après impôt, et plus particulièrement, celles qui en font partie de manière typique (voir encadré 1). Six variables sociodémographiques sont analysées (le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, le statut d'immigrant, l'état matrimonial et le mode d'occupation du logement) et quatre variables socioprofessionnelles (la catégorie de travailleur, le sommaire annuel du temps travaillé, le secteur professionnel et le secteur industriel).

Tableau 2

Composition du revenu comparée entre le décile supérieur du revenu après impôt et l'ensemble des déciles, Québec, personnes âgées de 16 ans et plus, 2014

	[1]. Décile supérieur			[2]. Ensemble des déciles			Différence ([1]-[2]) Estimation points
	Estim.	Intervalle (95%)		Estim.	Intervalle (95%)		
	%						
Composition du revenu¹							
Revenus du marché	98,0	97,7	98,4	84,5	84,0	85,0	13,6 ^{††}
Revenu d'emploi	83,9	81,0	86,7	69,2	68,2	70,3	14,6 ^{††}
Revenu de placement	6,9	5,0	8,8	4,2	3,5	4,8	2,7 ^{††}
Revenu de pensions privées	5,3	4,0	6,7	9,3	8,6	10,0	-4,0 ^{††}
Autres revenus privés	2,0	0,7	3,2	1,7	1,3	2,1	0,3
Transferts gouvernementaux	2,0	1,6	2,3	15,5	15,0	16,0	-13,6 ^{††}
RRQ/RPC	0,9	0,7	1,1	4,5	4,4	4,7	-3,6 ^{††}
SV/SRG	0,2	0,2	0,3	4,2	4,0	4,3	-3,9 ^{††}
Autres transferts	0,8	0,6	1,0	6,8	6,4	7,2	-6,0 ^{††}
Impôt	27,1	26,0	28,1	17,1	16,5	17,6	10,0 ^{††}

†† : $p \leq 0,01$; † : $0,01 < p \leq 0,05$. La valeur p est le seuil observé du test bilatéral dont l'hypothèse nulle est que la différence entre le pourcentage observé dans le décile supérieur et dans l'ensemble des déciles est nulle. La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

1. Les estimations de cette section consistent dans le ratio (exprimé en pourcentage) entre le revenu moyen de la source de revenu et le revenu moyen total.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), 2014, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Bien que le décile supérieur soit établi en fonction du revenu après impôt, nous analysons ici la composition du revenu avant impôt. Cette dernière est utilisée afin de pouvoir cerner la part que représente l'impôt dans le revenu (voir la dernière ligne du tableau 2).

Portrait sociodémographique

De prime abord, on constate que les hommes sont nettement surreprésentés dans le décile supérieur. En effet, en 2014, leur représentation dans le groupe des 10 % les plus riches dépasse largement leur poids démographique, soit de 19 points (tableau 3). Ainsi, alors qu'ils forment 49 % de la population des 16 ans et plus, ils représentent 68 % du décile supérieur. Il s'agit d'une surreprésenta-

tion importante, témoignant de la relation classique entre le fait d'être un homme et de disposer de revenus plus élevés.

Toutefois, un fait des dernières décennies est le déclin de la surreprésentation des hommes dans ce décile au profit des femmes. Ainsi, alors que 90 % des personnes de ce groupe favorisé sont des hommes en 1976, ce pourcentage n'est plus que de 68 % en 2014. De 40 points de pourcentage en 1976, la surreprésentation des hommes dans le

décile supérieur n'est donc plus que de 19 points en 2014 (données historiques non illustrées⁷). Ce résultat confirme indirectement l'augmentation du revenu des femmes au cours de la période et, plus généralement, l'affaiblissement de la relation entre le sexe et le revenu. Cette augmentation de revenu des femmes s'explique surtout par la généralisation de leur participation au marché du travail. Ainsi, une proportion de plus en plus élevée de femmes dispose désormais d'un revenu individuel.

Tableau 3

Distribution de caractéristiques sociodémographiques comparée entre le décile supérieur du revenu après impôt et l'ensemble des déciles, Québec, personnes âgées de 16 ans et plus, 2014

	[1]. Distribution dans le décile supérieur			[2]. Distribution dans l'ensemble des déciles			Différence ([1]-[2]) Estimation points
	Estim.	Intervalle (95 %)		Estim.	Intervalle (95 %)		
	%						
Sexe							
Hommes	68,4	64,8	71,8	49,4	49,2	49,5	19,0 ^{††}
Femmes	31,6	28,2	35,2	50,6	50,5	50,8	-19,0 ^{††}
Âge							
16 à 29 ans	4,4	2,8	6,7	20,4	19,7	21,1	-16,0 ^{††}
30 à 44 ans	34,0	30,1	38,1	24,5	23,8	25,2	9,5 ^{††}
45 à 64 ans	53,7	49,6	57,6	34,8	34,7	34,9	18,9 ^{††}
65 ans et plus	8,0	5,9	10,8	20,4	20,3	20,4	-12,4 ^{††}
Niveau de scolarité							
Primaire ou secondaire	11,3	8,8	14,4	40,8	39,2	42,4	-29,5 ^{††}
Collégial	26,3	22,4	30,7	33,7	32,3	35,1	-7,4 ^{††}
Universitaire	62,4	57,3	67,2	25,5	24,1	27,0	36,9 ^{††}
Immigrant							
Oui	9,2	6,6	12,7	13,3	12,0	14,8	-4,1 ^{††}
Non	90,8	87,3	93,4	86,7	85,2	88,0	4,1 ^{††}
État matrimonial							
Marié (incluant en union libre)	78,2	73,4	82,3	59,1	57,9	60,2	19,1 ^{††}
Célibataire (jamais marié)	14,1	10,8	18,2	28,4	27,4	29,4	-14,3 ^{††}
Autre	7,7	5,6	10,6	12,6	11,8	13,3	-4,8 ^{††}
Mode d'occupation du logement							
Propriété d'un membre du ménage	88,7	85,1	91,5	68,3	66,1	70,3	20,4 ^{††}
N'appartenant à aucun membre du ménage	11,3	8,5	14,9	31,7	29,7	33,9	-20,4 ^{††}

†† : $p \leq 0,01$; † : $0,01 < p \leq 0,05$. La valeur p est le seuil observé du test bilatéral dont l'hypothèse nulle est que la différence entre le pourcentage observé dans le décile supérieur et dans l'ensemble des déciles est nulle. La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), 2014, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Les données historiques sont tirées du fichier maître de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC).

D'autres données du tableau 3 montrent la relation positive entre le fait d'avoir un âge intermédiaire et d'appartenir au groupe des 10% les plus riches, et la relation négative concernant le fait d'être jeune ou aîné. Ainsi, les personnes âgées de 45 à 64 ans profitent d'une représentation dans le décile supérieur qui est bien supérieure à leur poids démographique (54 % c. 35 %). Jusqu'à un certain point, les 30 à 44 ans ont une représentation favorable (34 % c. 24 %). Au contraire, les aînés, c'est-à-dire les personnes de 65 ans et plus, sont sous-représentés dans le décile supérieur. En 2014, leur déficit de représentation s'élève à 12 points (8 % c. 20 %). De même, la représentation des jeunes (16 à 29 ans) au sein du décile privilégié est inférieure de 16 points à leur poids démographique. En effet, alors qu'ils forment le cinquième de la population des 16 ans et plus (20 %), ils ne sont que le vingt-cinquième (4 %) du décile supérieur.

Ces résultats rappellent la relation normale entre le cycle de vie et le revenu. Dans ce cycle, les revenus ont tendance à être faibles en début de carrière, puis à augmenter plus tard, pour culminer de 45 à 64 ans. À cet âge, la participation au marché du travail est maximale et les revenus d'emploi sont à leur apogée en raison de l'accumulation d'ancienneté et d'expérience professionnelle. À compter de 65 ans toutefois, la fréquence plus élevée des retraits de la vie active fait diminuer le revenu. Cette diminution est notamment attribuable au remplacement partiel des revenus gagnés en cours de vie active, et ce, pour la plupart des régimes de retraite.

Une autre caractéristique sociodémographique classiquement reliée aux revenus élevés est un niveau de scolarité supérieur. Ainsi, près des deux tiers des membres du décile d'intérêt (62 %) détiennent un diplôme universitaire en 2014, contre seulement un peu plus du quart dans l'ensemble (26 %). À l'opposé,

Encadré 1

Méthodologie

Le portrait du décile supérieur est établi à partir des catégories sociodémographiques et socioprofessionnelles qui sont « typiques » de ce décile. Pour qu'une catégorie de personnes soit considérée comme typique, le critère suivant doit être vérifié : la part des personnes du décile supérieur qui appartiennent à cette catégorie dépasse significativement la part observée dans l'ensemble de la population de référence, c'est-à-dire la population de tous les déciles. Dans ce cas, on dira par exemple que les personnes de cette catégorie sont *surreprésentées* dans le décile supérieur, ou que leur représentation dans ce décile dépasse leur *représentation* d'ensemble ou encore leur poids démographique, etc. Dans le cas contraire, on parlera d'une *sous-représentation* (sinon d'une représentation égale). Aussi, la surreprésentation ou la sous-représentation sera quantifiée par la différence entre la représentation dans le décile supérieur (c.-à-d. la part de la catégorie dans ce décile) et la représentation d'ensemble (c.-à-d. la part de la catégorie dans l'ensemble de la population de référence). Signalons que lorsque cette différence est significativement différente de zéro, la relation bivariable entre le fait d'appartenir à la catégorie et le fait d'appartenir au décile supérieur se trouve confirmée. Cette relation est positive pour une différence positive, et négative dans le cas contraire.

Toutes les variables étudiées dans la présente partie, sauf mention contraire, sont reliées de manière indépendante aux chances de faire partie du décile supérieur, d'après des analyses de régression logistique multiple (non illustrées ici). Toutefois, pour simplifier la présentation des résultats, l'approche descriptive préalablement exposée a été privilégiée, laquelle donnera en définitive les portraits sociodémographique et socioprofessionnel voulus du décile supérieur.

les personnes de scolarité primaire ou secondaire accusent un déficit de représentation important dans ce décile. En effet, seulement 11 % de la population du décile supérieur est de ce niveau de scolarité, contre 41 % de la population globale. Quoique dans une moindre mesure, les diplômés du collégial sont sous-représentés (26 % c. 34 %).

Les immigrants sont légèrement – quoique significativement – sous-représentés dans ce décile. En effet, on en compte 9 % dans le décile supérieur, contre 13 % dans l'ensemble.

Les résultats quant à la distribution des états matrimoniaux montrent que les personnes mariées ou en union libre y sont

surreprésentées (78 % c. 59 %), alors que les célibataires (14 % c. 28 %) et les personnes ayant un autre statut matrimonial (8 % c. 13 %) y sont sous-représentées. Cependant, la relation entre l'état matrimonial et l'appartenance ou non au décile supérieur apparaît entièrement redevable au fait que les personnes mariées ou en union libre, comparativement aux autres, sont plus souvent âgées de 30 à 64 ans, une caractéristique dont on sait qu'elle favorise l'accès au décile concerné (données non illustrées⁸).

Enfin, sans surprise, ce décile est formé dans une beaucoup plus grande proportion de personnes appartenant à des ménages propriétaires de leur logement (89 % c. 68 %).

8. D'après des résultats d'analyse de régression.

Portrait socioprofessionnel

Comme le revenu d'emploi contribue davantage au portefeuille dans le décile supérieur que dans l'ensemble (voir tableau 2), on doit s'attendre à ce que ce décile soit constitué dans une plus grande mesure de personnes en emploi. Ce résultat se trouve confirmé indirectement : les personnes sans emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête ont une représentation beaucoup plus faible dans ce décile que dans l'ensemble des déciles (6 % c. 33 %, voir tableau 4). Inversement, les employés et les travailleurs autonomes avec employés sont significativement surreprésentés dans ce décile (respectivement 79 % c. 58 %, et 7 % c. 2 %). Quant aux travailleurs autonomes sans employés, leur représentation dans ce décile est égale à leur représentation d'ensemble (7 %).

Ces résultats suggèrent donc que les employés et les travailleurs autonomes avec employés, comparativement aux travailleurs autonomes sans employés, ont des chances accrues de faire partie du décile supérieur. Tout compte fait, cet avantage ne semble pas tant redevable à leur statut d'employé ou de travailleur autonome avec employés, qu'au fait qu'ils exercent plus souvent un régime de travail à plein temps pour l'année complète⁹.

De fait, en raison du lien positif entre le nombre d'heures de travail et le revenu d'emploi, on retrouve dans le décile supérieur une plus large part de travailleurs à temps plein pour l'année complète : 85 % des travailleurs du décile supérieur ont ce régime de travail, contre 60 % des travailleurs en général, une surreprésentation notable. Inversement, la présence dans le décile supérieur se trouve défavorisée pour tous les autres régimes de travail. Le déficit de représentation au

sein du décile supérieur se situe entre 7 et 11 points selon que le travailleur est à temps partiel pour l'année complète, à temps plein pour une partie de l'année ou, enfin, à temps partiel pour une partie de l'année.

Comparativement à l'ensemble des déciles, le décile supérieur est plus susceptible d'être formé de travailleurs appartenant à certains groupes de profession plutôt que d'autres. Tel est le cas surtout des travailleurs de la gestion (21 % c. 6 %), des sciences naturelles et appliquées et des professions apparentées (17 % c. 8 %) et, dans une moindre mesure, de la santé (10 % c. 7 %). Les travailleurs des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique obtiennent une représentation comparable entre le décile supérieur et l'ensemble. À l'opposé, les travailleurs de tous les autres groupes de profession sont sous-représentés dans ce décile, à plus forte raison dans le cas de la vente et des services (9 % c. 26 %).

Enfin, les travailleurs des secteurs d'industrie suivants tendent à se retrouver en surnombre dans le décile supérieur : administrations publiques¹⁰ (13 % c. 5 %), services professionnels, scientifiques et techniques (11 % c. 8 %), finance, assurances, immobilier et location (8 % c. 5 %), services publics (4 % c. 1 %), et forêt, pêche, mines, pétrole et gaz (3 % c. 1 %). À l'opposé, les travailleurs de la construction sont sous-représentés (5 % c. 7 %), de même que ceux des services entreprises, bâtiments et de soutien (1 % c. 4 %), et du commerce (9 % c. 15 %). Enfin, les travailleurs des secteurs combinés de l'agriculture, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que des autres services, sont les plus fortement sous-représentés (1 % c. 13 %).

Quelle place le Québec occupe-t-il dans le décile supérieur des revenus canadiens ?

Les estimations présentées dans cette partie se réfèrent désormais à l'ensemble des personnes de 16 ans et plus au Canada, et non plus au Québec. Le décile supérieur étant identifié à même cette population canadienne, il est donc possible d'effectuer la même analyse que dans la partie précédente, mais en utilisant désormais la région de résidence comme variable.

L'examen du tableau 5 expose la sous-représentation du Québec et, dans une moindre mesure, celle des provinces de l'Atlantique, dans le décile supérieur des revenus canadiens après impôt. En effet, alors qu'en 2014, les résidents du Québec représentent 23 % des Canadiens âgés de 16 ans et plus, ils ne représentent que 13 % de ceux du décile supérieur. La tendance des revenus élevés du Québec à être inférieurs aux revenus élevés de l'ensemble du Canada explique ce résultat. Les résidents de l'Atlantique forment 7 % de la population canadienne de 16 ans et plus, contre 5 % du décile supérieur. Au contraire, les régions de l'Ontario et de l'Ouest sont surreprésentées et comptent respectivement 39 % et 31 % des Canadiens, mais 42 % et 40 % de ceux du décile supérieur.

9. Voir note précédente.

10. Nous avons rapporté plus haut que « les travailleurs des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique obtiennent une représentation comparable entre le décile supérieur et l'ensemble ». L'effet positif des administrations publiques sur la présence au décile supérieur se trouvait donc masqué en amalgamant les travailleurs de ces administrations avec ceux de l'enseignement (et des sciences sociales).

Tableau 4

Distribution de caractéristiques socioprofessionnelles comparée entre le décile supérieur du revenu après impôt et l'ensemble des déciles, Québec, personnes âgées de 16 ans et plus, 2014

	[1]. Distribution dans le décile supérieur			[2]. Distribution dans l'ensemble des déciles			Différence ([1]-[2])
	Estim.	Intervalle (95 %)		Estim.	Intervalle (95%)		Estimation
	%						points
Catégorie de travailleur¹							
Employé ²	79,4	75,1	83,1	57,8	57,1	58,5	21,6 ^{††}
Trav. autonome sans employés	7,3	5,0	10,8	6,6	5,9	7,3	0,8
Trav. autonome avec employés	7,3	5,5	9,5	2,2	1,8	2,7	5,1 ^{††}
Sans emploi au cours des 12 derniers mois	6,0	4,2	8,4	33,4	32,6	34,3	-27,5 ^{††}
Sommaire annuel du temps travaillé au cours de l'année de référence³							
Travailleur pour l'année complète à temps plein	85,3	82,0	88,0	59,6	58,2	61,0	25,6 ^{††}
Travailleur pour l'année complète à temps partiel	3,8	2,5	5,8	10,7	9,7	11,8	-6,9 ^{††}
Travailleur pour une partie de l'année à temps plein	9,0	7,0	11,4	19,7	18,5	21,0	-10,8 ^{††}
Travailleur pour une partie de l'année à temps partiel	1,9	0,9	4,1	9,9	9,0	11,0	-8,0 ^{††}
Code de profession de l'emploi^{1,4}							
Gestion (A011-A392)	21,1	17,3	25,5	6,4	5,6	7,3	14,7 ^{††}
Affaires, finance et administration (B011-B576)	12,6	9,8	16,0	16,4	15,2	17,7	-3,9 ^{††}
Sc. natur. et appliquées et prof. apparentées (C011-C175)	17,2	14,1	20,8	8,2	7,2	9,3	9,0 ^{††}
Secteur de la santé (D011-D313)	10,4	8,0	13,3	6,6	5,8	7,5	3,8 ^{††}
Sc. sociales, enseign., admin. publ. et religion (E011-E216)	13,5	10,6	16,9	11,1	10,0	12,3	2,3
Arts, culture, sports et loisirs (F011-F154)	2,2	1,0	4,8	4,1	3,4	4,9	-1,9 [†]
Ventes et services (G011-G983)	8,7	6,5	11,6	26,1	24,7	27,5	-17,4 ^{††}
Métiers, transport et machinerie (H011-H832)	9,8	7,7	12,4	13,8	12,7	14,9	-4,0 ^{††}
Professions propres au secteur primaire (I011-I216)	1,4	0,8	2,4	2,2	1,8	2,7	-0,8 [†]
Transformation, fabric. et serv. d'utilité publ. (J011-J319)	3,3	2,0	5,3	5,1	4,5	5,9	-1,9 [†]
Code d'industrie de l'emploi^{1,5}							
Forêt, pêche, mines, pétro, gaz (1131-1142, 1153, 2100-2131)	3,2	2,2	4,8	1,0	0,8	1,3	2,2 ^{††}
Services publics (2211-2213)	3,6	2,1	6,0	0,9	0,6	1,4	2,6 ^{††}
Construction (2361-2389)	5,0	3,6	7,1	6,8	6,1	7,7	-1,8 [†]
Fabrication (3111-3399)	13,2	9,8	17,5	11,8	10,7	13,0	1,4
Commerce (4111-4543)	9,3	6,8	12,7	15,4	14,2	16,7	-6,0 ^{††}
Transport et entreposage (4811-4931)	5,0	3,4	7,4	4,9	4,1	5,8	0,1
Finance, assurances, immobilier et location (5211-5331)	8,0	5,6	11,3	4,8	4,0	5,7	3,2 ^{††}
Serv. professionnels, scient. et techniques (5411-5419)	11,3	8,6	14,8	7,6	6,7	8,7	3,7 ^{††}
Serv. entreprises, bâtiments et de soutien (5511-5629)	0,9	0,3	2,4	4,0	3,3	4,8	-3,2 ^{††}
Services d'enseignement (6111-6117)	9,3	7,0	12,3	6,9	6,0	8,0	2,4
Soins de santé et assistance sociale (6211-6244)	12,8	9,8	16,6	13,7	12,5	14,9	-0,8
Information, culture et loisirs (5111-5191, 7111-7139)	4,1	2,4	7,0	4,7	3,9	5,5	-0,5
Agriculture (1100-1129, 1151-1152), Hébergement et services de restauration (7211-7224) et autres services (8111-8141)	1,3	0,6	2,8	12,5	11,3	13,8	-11,2 ^{††}
Administrations publiques (9110-9191)	12,9	10,2	16,2	4,9	4,3	5,6	8,0 ^{††}

†† : $p \leq 0,01$; † : $0,01 < p \leq 0,05$. La valeur p est le seuil observé du test bilatéral dont l'hypothèse nulle est que la différence entre le pourcentage observé dans le décile supérieur et dans l'ensemble des déciles est nulle. La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

1. Mesuré d'après l'emploi principal actuel ou le plus récent emploi occupé au cours des 12 derniers mois.

2. Comprend les travailleurs non rémunérés dans une entreprise familiale.

3. L'univers de cette variable est restreint aux répondants ayant travaillé au cours de l'année de référence de l'enquête.

4. Basé sur la CNP-S de 2006. L'univers de cette variable est restreint aux répondants en emploi au moment de l'enquête, sinon l'ayant été au cours des 12 derniers mois.

5. Basé sur le SCIAN de 2007. L'univers de cette variable est restreint aux répondants en emploi au moment de l'enquête, sinon l'ayant été au cours des 12 derniers mois.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), 2014, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les données du tableau 6 montrent par ailleurs que la sous-représentation du Québec s'accroît au fil des décennies. Elle passe de 6 points en 1976 (21 % dans le décile supérieur contre 28 % dans l'ensemble) à 10 points en 2014 (13 % c. 23 %). Entre 1996 et 2014 en particulier, la hausse dans cette sous-représentation (de 8 points à 10 points) est statistiquement significative, quoique modérée.

Toutefois, le Québec n'est pas le seul à perdre de la représentation dans le décile supérieur au cours de cette période. Ainsi, l'Ontario perd une part importante de son avantage au profit de l'Ouest. Par exemple, entre 1996 et 2014, la surreprésentation de l'Ontario passe de 10 points (48 % dans le décile supérieur contre 38 % dans l'ensemble) à 4 points (42 % c. 39 %). Par contraste, celle de l'Ouest passe de 2 points (31 % c. 29 %) à 9 points (40 % c. 31 %) au cours de la même période.

Tableau 5

Distribution de la région de résidence canadienne comparée entre le décile supérieur du revenu après impôt et l'ensemble des déciles, Canada, personnes âgées de 16 ans et plus, 2014

	[1]. Distribution dans le décile supérieur			[2]. Distribution dans l'ensemble des déciles			Différence ([1]-[2]) Estimation points
	Estim.	Intervalle (95 %)		Estim.	Intervalle (95 %)		
	%						
Région de résidence canadienne							
Atlantique	4,7	4,3	5,1	6,8	6,7	6,8	-2,1 ^{††}
Québec	13,2	11,8	14,7	23,4	23,4	23,5	-10,2 ^{††}
Ontario	42,5	40,9	44,0	38,9	38,8	39,0	3,6 ^{††}
Ouest	39,7	38,2	41,2	30,9	30,9	31,0	8,8 ^{††}

†† : $p \leq 0,01$; † : $0,01 < p \leq 0,05$. La valeur p est le seuil observé du test bilatéral dont l'hypothèse nulle est que la différence entre le pourcentage observé dans le décile supérieur et dans l'ensemble des déciles est nulle. La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), 2014, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6

Évolution historique de la distribution de la région de résidence canadienne, comparée entre le décile supérieur du revenu après impôt et l'ensemble des déciles, Canada, personnes âgées de 16 ans et plus, 1976-2014

	[1]. Distribution dans le décile supérieur			[2]. Distribution dans l'ensemble des déciles			Différence ([1]-[2])			Variation temporelle de cette différence	
	1976	1996	2014	1976	1996	2014	1976	1996	2014	1976-2014	1996-2014
	%						points				
Région de résidence canadienne											
Atlantique	4,6	4,0	4,7	8,9	8,1	6,8	-4,2	-4,0	-2,1	2,1..	1,9 ^{††}
Québec	21,2	16,8	13,2	27,7	24,9	23,4	-6,5	-8,1	-10,2	-3,7..	-2,1 ^{††}
Ontario	40,6	47,8	42,5	36,4	37,7	38,9	4,2	10,0	3,6	-0,7..	-6,5 ^{††}
Ouest	33,6	31,4	39,7	27,1	29,3	30,9	6,5	2,1	8,8	2,3..	6,7 ^{††}

†† : $p \leq 0,01$; † : $0,01 < p \leq 0,05$. La valeur p est le seuil observé du test bilatéral dont l'hypothèse nulle est que la variation, d'une année à l'autre, entre le pourcentage observé dans le décile supérieur et dans l'ensemble des déciles, est égale à zéro. La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1976 et 1996), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2014), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Résumé

Cet article permet d'élaborer un portrait sociodémographique et socioprofessionnel du groupe des 10 % dont le revenu est le plus élevé au Québec. Il s'agit d'un groupe qui détient environ le quart de tous les revenus de la population, et dont le portefeuille est composé presque exclusivement de revenus provenant du marché, et très majoritairement de l'emploi.

Pour résumer, sur le plan sociodémographique, le décile supérieur est composé dans une plus large mesure de personnes présentant les caractéristiques suivantes : personne de sexe masculin, âgée de 30 à 64 ans et plus spécifiquement entre 45 et 64 ans, diplômée universitaire, non immigrante et vivant dans un ménage pro-

priétaire. Bien que les personnes mariées ou en union libre soient surreprésentées dans ce décile, cela est redevable au fait qu'elles sont plus souvent âgées de 30 à 64 ans. Aussi, malgré le fait que les femmes soient sous-représentées au sein du décile supérieur, l'augmentation de leur représentation est un fait des dernières décennies.

Sur le plan socioprofessionnel, et comme on peut s'y attendre, le décile supérieur est composé dans une plus large mesure de travailleurs plutôt que de personnes sans emploi. Parmi ces travailleurs, ceux qui sont à temps plein pour l'année complète sont surreprésentés dans le décile privilégié, et plus particulièrement ceux qui exercent des professions de la ges-

tion ou des sciences naturelles et appliquées, ou encore qui œuvrent dans les administrations publiques. Bien que les employés ou les travailleurs autonomes avec employés soient plus nombreux à faire partie du décile supérieur que les travailleurs autonomes sans employés, c'est essentiellement en raison de leur propension à travailler à temps plein pour l'année complète.

Enfin, les résultats obtenus quant à la place du Québec dans le décile supérieur des revenus canadiens ont permis de faire ressortir que cette place n'est pas privilégiée. En effet, on constate une sous-représentation des résidents du Québec dans ce décile, laquelle s'est même accrue avec le temps.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 1

Octobre 2016

- Regard sur le lieu de naissance des parents d'enfants nés au Québec depuis 2000

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 3

Juin 2016

- Plus de décès que de naissances, une situation en émergence. Portrait à l'échelle des MRC du Québec entre 2005 et 2015
- La planification financière à la retraite au Québec : une analyse interprovinciale
- Aperçu des cotisations et des frais obligatoires s'ajoutant à l'impôt des ménages québécois

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 2

Février 2016

- Les réseaux sociaux informels et le capital social
- L'amortissement hypothécaire au Québec
- Le revenu des ménages propriétaires et locataires

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 2 (sujets et titres provisoires)

Juin 2017

- La violence conjugale
- La population de Montréal

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Le bilan démographique du Québec – Édition 2016

Décembre 2016

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 49 [Les mariages au Québec en 2015](#)

Juillet 2016

À paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 50 [La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 \(titre provisoire\)](#)

Février 2017

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Dominique André, responsable du bulletin
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3225)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2017
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm